

LA CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT

- Enlever rapidement et si possible les bijoux pouvant entraver la circulation sanguine.
- Considérer cet accident comme une **urgence CHIRURGICALE** même si l'aspect de la lésion paraît bénin.
- **Faites le 15 ou le 18** . Préciser au médecin la nature du produit : peinture, graisse, avec de préférence la Fiche de Données de Sécurité (F.D.S.) et la pression d'utilisation au médecin.



POUR APPELER LES SECOURS

| | | | |
|------|-----------------------|----------|--------------------|
| 15 | 17 | 18 | 112 |
| SAMU | POLICE GENDARMERIE | POMPIERS | TOUTES URGENCES |

N'oubliez pas de faire une
DECLARATION
D'ACCIDENT DE TRAVAIL



Injection de fluide sous pression



*L'*injection dans l'organisme d'un fluide sous pression est un accident rare mais d'une extrême gravité, susceptible d'entraîner des séquelles importantes.

Il s'agit d'un accident du travail. Pensez à le déclarer

De nombreuses activités sont concernées :

- Utilisation d'engins hydrauliques dont les flexibles sont détériorés,
- Maintenance d'engins hydrauliques,
- Utilisation de pistolets à haute pression (graissage, peinture),
- Lavage haute pression,
- Tarage de moteurs diesels.



L'ASPECT CLINIQUE

Les lésions observées dépendent :

- De la pression d'injection
- De la nature et de la quantité de produit injecté, de la fluidité du produit et de sa diffusion
- Du délai écoulé entre l'accident et l'intervention chirurgicale.



Le point d'injection est petit, a un aspect anodin. Il se situe le plus souvent au niveau de la main .

Le doigt est peu douloureux. Et pourtant cela va s'aggraver. Il faut consulter immédiatement.

LE TRAITEMENT

Seule une **INTERVENTION CHIRURGICALE EN URGENCE** peut permettre d'améliorer le redoutable pronostic (risque d'amputation).



POUR LA SUITE



Si vous pensez avoir des difficultés à reprendre votre poste, n'hésitez pas à contacter votre service de santé au travail.

LES MESURES TECHNIQUES PREVENTIVES

Il est nécessaire, lors de la mise en œuvre de fluides sous haute pression, de :

- Vérifier périodiquement les dispositifs de sécurité des groupes générateurs : manomètres, soupapes, clapets de sûreté, dispositifs d'arrêts d'urgence...
- Vérifier particulièrement le dispositif de commande à action maintenue de tous les pistolets.
- Vérifier le bon état des flexibles et pendant leur utilisation se méfier des arêtes et angles vifs qui peuvent les détériorer.
- Ne jamais mettre la main devant un pistolet, une buse, un injecteur (même avec un chiffon) lorsque l'installation à laquelle ils sont raccordés est sous pression.
- Ne jamais tenter de démonter un appareil sans s'assurer que la pression est nulle.

